



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 21 juillet 2020

Communiqué de presse

UE : Accord sur le budget, rendez-vous manqué pour un nouvel élan social, alimentaire et écologique

Les chefs d'Etats européens ont trouvé un accord cette nuit concernant le budget du plan de relance ainsi que du cadre financier pluriannuel 2021-2027, dont découle le budget alloué à la PAC pour ces prochaines années.

Le budget de la PAC pour les 7 années à venir est globalement maintenu, ce qui est plutôt une bonne nouvelle tant les enjeux sont importants pour réorienter nos systèmes agricoles et alimentaires. Toutefois, nous regrettons vivement la baisse de moitié du budget du plan de relance alloué au 2ème pilier de la PAC, par rapport à la proposition initiale. Le virage de redistribution des subventions n'est ainsi pas pris dans le sens de l'intérêt général et des paysan.ne.s.

Certains points de cet accord laissent un goût amer :

- Le plafonnement, déjà peu ambitieux à 100 000€ par actif dans la proposition initiale, passe d'obligatoire à facultatif : c'est un très mauvais signal envoyé aux paysans qui attendent de cette réforme un rééquilibrage des aides et un soutien marqué à l'emploi plutôt qu'à la concentration.
- Les paiements découplés (DPB) ne sont pas remis en cause alors qu'ils constituent un véritable accélérateur de l'agrandissement des fermes, au détriment de l'emploi et de l'environnement. L'essentiel du budget continuerait à être versé sous forme de rente aveugle aux surfaces sans orientation des productions, et encore moins des systèmes de production.

En ce sens, pour concrétiser ses premières déclarations orientées vers des politiques agricoles sociales, **nous demandons à Julien Denormandie de notifier avant le 1er août un relèvement de la prime aux premiers hectares pour mieux répondre à l'objectif de l'emploi paysan ainsi qu'un transfert supplémentaire de 7.5 % du premier vers le second pilier pour sécuriser les paiements pour les années de transition 2021 et 2022.**

Ces décisions donneraient une ligne ambitieuse sur laquelle la France pourrait s'appuyer pour montrer une stratégie volontariste à ses partenaires européens et guider avec succès les discussions au Parlement européen et l'élaboration du futur plan stratégique national.

La future programmation ne peut être dans la continuité des précédentes avec son lot de concentration, de spécialisation, de disparition de paysans en masse et de dérèglement climatique : nous ne l'accepterons pas d'autant plus que cela s'avérerait contradictoire avec l'objectif d'une souveraineté alimentaire des peuples. Le chemin de l'Union Européenne devra passer par davantage de solidarité et de lucidité face aux défis sociaux et écologiques actuels.

Contacts :

- Jacques Pasquier, responsable de la commission PAC : 06 72 44 14 83
- Nicolas Girod, porte-parole national : 06 07 55 29 09